



Vendredi 20 décembre 2h50 : les équipages des bennes de collecte des ordures ménagères 1 et 2 sont prêts à partir...

Édito:

Par le président
du Sictom du
Sud-Gironde

2019 vient de tirer sa révérence, laissant derrière elle son lot de contraintes supplémentaires. Parmi celles-ci, les augmentations arbitraires des prix du traitement des déchets, imposées dès 2020 par la société Véolia - qui gère désormais les unités de traitement en Gironde - et de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), décidée par le gouvernement à l'échéance 2021. Elles entraîneront respectivement des surcoûts de fonctionnement de 300 000 euros et 75 000 euros. Afin de surmonter ces nouvelles charges budgétaires subies, avec le moins de répercussions pour nos administrés, nous allons renforcer nos actions pour réduire le volume général de nos déchets et améliorer le tri. Ainsi, le broyeur récemment acquis par notre syndicat sera mis à la disposition des communes pour leurs administrés afin de réduire sensiblement le tonnage des déchets verts. La zone de réemploi, qui connaît un vif succès avec quelques cinquante tonnes d'objets détournés pour une seconde vie en 2019, fera l'objet d'innovations pour la rendre plus performante encore. D'autres initiatives qui mobilisent nos personnels et les élus, tous très impliqués, sont en cours de réflexion. Certaines seront applicables dès cette année.

Avec cette même volonté très affirmée de poursuivre, équitablement et efficacement, notre mission de service public de proximité, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2020.

Jérôme Guillem

Comment réduire

Mes objets dont je n'ai plus l'utilité ...

- Je les dépose auprès d'un acteur du territoire : associations, recyclerie, ludothèque... Découvrez plus d'adresses sur le guide du réemploi en Sud-Gironde
- Je les apporte à la zone de réemploi



Mes végétaux ...

- Je les broie. Le broyeur du Sictom du Sud-Gironde est mis à la disposition des communes du territoire
- Je participe à une sensibilisation gratuite proposée par le Sictom du Sud-Gironde pour jardiner autrement
- Je les apporte en déchèterie



Mes emballages ...

- Je les trie par matériaux pour leur recyclage et ne plus les retrouver dans la nature
- Je les dépose dans l'un des 328 points d'apport volontaire (*liste complète sur sictomsudgironde.fr*)
- Accès 24h/24 et 7j/7



Mes ordures ménagères ...

- Je les dépose devant mon domicile ou en point de regroupement, la veille au soir dans un contenant adapté



nos déchets ?

Mes biodéchets ...

- Je me procure un composteur individuel gratuit (sous conditions)
- Je les dépose dans le composteur collectif



Mes textiles ...

- Je les dépose dans les bornes prévues
(liste sur lafibredutri.fr/je-depose)



Mes encombrants et produits dangereux ...

- Je les apporte au centre de recyclage ou dans les déchèteries du territoire



Ma redevance ...

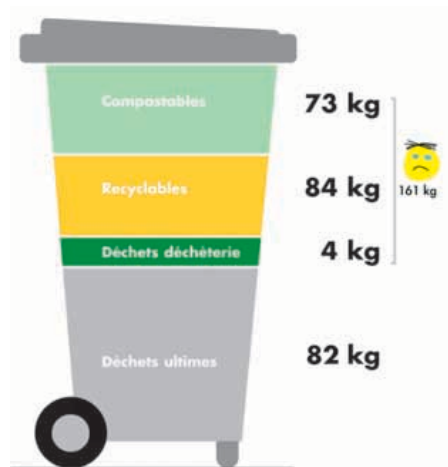
- J'opte pour le prélèvement automatique
- Je signale tout changement de situation (déménagement, composition du foyer)

[illegible]

Chiffres clés : **611 kg**/an/habitant dont :

243 kg d'ordures ménagères...

(avec malheureusement 73 kg de déchets compostables et 84 kg de déchets recyclables dedans !)

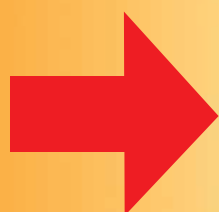


75 kg d'emballages et textiles

(collectés en apport volontaire)

293 kg de déchets déposés en déchèteries

62 791 habitants issus de **85** communes réparties sur **1592 km²**



Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Plus d'informations :

SICTOM du Sud-Gironde

5, rue Marcel Paul,
Z.A. de Dumès
33210 LANGON
05 56 62 36 03
contact@sictomsudgironde.fr



Visitez le site internet pour trouver les dernières actualités, la liste des points d'apport volontaire et tous les services proposés aux usagers.

www.sictomsudgironde.fr